



Pourquoi je dois attendre le pv de mon chien

Par **caro0110**, le **25/01/2014** à **19:12**

bonsoir je viens sur ce site pour vous demander si cela est normal de se faire intercepter sur la plage avec son chien et que la police municipale s'arrete et nous disent interdiction jusque la normal mais apres prene la puce du chien et notre carte d'identite et nous disent que l'on recevra le pv et que se sera entre 30 euros et 68 euros.

Dites moi juste si c'est normal ?

merci a vous

Par **domat**, le **25/01/2014** à **20:33**

bjr,

je ne comprends pas exactement l'objet de votre question.

à priori vous ne contestez pas l'infraction mais vous voulez savoir si c'est normal que le policier ne vous ait pas dit le montant exact de l'amende.

si c'est votre question, le rôle des policiers c'est de connaître la réglementation en vigueur mais forcément de connaître la sanction de toutes les infractions existantes.

cdt